

arcadère une crèche



, mais elle ne sera pas rénovée dans l'immédiat. Le nouveau bâtiment de l'actuel jardin. MARIUS AFFOLTER

2014. «Un permis de construire avait été délivré en novembre 2015 mais un recours avait ensuite été déposé par des voisins. Le permis n'est donc entré en force qu'en septembre 2016», rappelle Éric Desaulles, chef du Service de l'aménagement du territoire et des bâtiments de Lutry.

À l'époque, les riverains craignaient l'accroissement du trafic dû à la crèche et doutaient de l'intégration de la nouvelle structure dans le bâti existant. «La mise à l'enquête complémentaire ne porte pas du tout sur la volumétrie, simplement sur une réorganisation interne des locaux et sur de petits changements d'affectation», ajoute Éric Desaulles. Mardi matin, la Commune avait reçu une opposition.

Transfert de crèche

La future crèche-garderie comportera une quarantaine de places

mais celles-ci ne s'ajoutent pas à l'offre actuellement disponible à Lutry. À terme, la nouvelle structure doit en fait remplacer la Nursery sise au Grand-Pont 30. Celle-ci va disparaître quand viendra le futur collège. Or, comme expliqué récemment par «24 heures», ce dossier dépend d'une décision de la justice de paix du district de Lavaux-Oron. En effet, pour construire son nouveau collège, la Commune doit encore acquérir la parcelle 197 qui appartient... au même propriétaire que la villa du débarcadère. La justice de paix doit donc «autoriser» le curateur à procéder à la vente.

«Des discussions ont eu lieu il y a quelques années avec le propriétaire pour qu'il vende sa parcelle et que la garderie puisse être déplacée sur la place des Halles. Les deux projets sont donc corrélés mais avancent chacun à leur rythme», explique Éric Desaulles.

Chexbres Nouveau supermarché

Un nouveau magasin familial a ouvert ses portes au début de l'été dans le local de l'ancien partenaire Migros, à Chexbres (Grand-Rue 2). L'enseigne est ouverte 7 jours sur 7 jusqu'à 20 h 30 (20 h sa et di) et propose des produits frais de la région (viande, légumes...), des vins locaux, alcool et tabac ainsi que des articles de ménage. **C.CO.**

Fête de la mi-été

Savigny La Fête de la mi-été de Mollie-Margot, sur la commune de Savigny, se déroulera du 9 au 11 août avec animations musicales, buvette, restauration et balade gourmande. Infos sur www.lesamisdemoille.ch. **L.A.**

Garden-Party

Lausanne Un nouveau volet des Garden-Parties de Lausanne a lieu du 9 au 11 août dans le parc de l'Hermitage. Stand d'informations sous le dôme et infos sur www.lausanne.ch. **L.A.**

Masqué, il braque une bijouterie et se fait pincer

Lausanne

Armé d'un couteau, le voleur a blessé le gérant du commerce pendant le vol. Une patrouille l'a pris en chasse et a procédé à son interpellation Sous-Gare

C'est affublé d'un masque en caoutchouc qu'un individu armé d'un couteau a fait irruption dans une bijouterie de la rue du Petit-Chêne ce mardi, vers 11 h 30. Il a menacé le gérant avec son arme blanche avant d'emporter des bijoux et de prendre la fuite. Au terme d'une course-poursuite avec les forces de l'ordre, le braqueur a été interpellé dans le quartier Sous-Gare.

Le gérant de la bijouterie a été blessé durant le braquage. «Il y a eu bagarre», confirme la police municipale. Le commerçant souffre de coupures. Il a été soigné et ses jours ne sont pas en danger. À l'issue de cette altercation, l'auteur a pris la fuite. Une patrouille qui se trouvait dans le secteur a pris en chasse l'individu à pied. Il a été interpellé sur le trottoir du boulevard de Grancy.

«Il a perdu une partie du butin pendant sa fuite»

Sébastien Jost Chargé de communication à la police

Une enquête a été ouverte par la procureure STRADA. Des investigations sont actuellement menées par les inspecteurs de la police judiciaire de Lausanne, en collaboration avec les spécialistes de la police de sûreté vaudoise pour les contrôles d'ordre technique. On ne sait rien sur le braqueur. «Ces informations sont en train d'être vérifiées», précise Sébastien Jost, chargé de communication à la police de Lausanne.

Quant au butin, une partie a été retrouvée sur le braqueur au moment de son arrestation. Le reste, il l'avait perdu par terre dans sa fuite. **Laurent Antonoff**

Un motard flashé à 72 km/h dans une zone 30

Renens
Le jeune homme de 18 ans avait passé son permis deux semaines plus tôt

Il venait tout juste de passer son permis de conduire à 18 ans, le 17 juillet. Deux semaines plus tard, le samedi 3 août à Renens, il a été flashé à 72 km/h, déduction faite, en lieu et place des 30 km/h autorisés dans la zone. Ce jeune ressortissant portugais, domicilié à Renens, a été contacté peu après les faits. Il s'est présenté dans les locaux de la Police de l'Ouest lausannoise où il a été auditionné. Il a reconnu les faits et son permis de conduire lui a été retiré. La moto ayant été empruntée, elle n'a pas été confisquée. Son cas, à savoir dépasser d'au moins 40 km/h la vitesse autorisée sur les tronçons limités à 20 et 30 km/h, représente un délit de chauffard. **L.A.**

L'Esprit des jardins

Tout l'été, 24 heures part à la rencontre des œuvres de Lausanne Jardins et des lieux qu'elles ont investis.



Avec son jardin «Terreau incognito», le collectif français veut créer l'illusion d'une nature féconde qui a repris ses droits au royaume du béton.

À la placette des Terreaux, une cacophonie plus fertile qu'il n'y paraît

Des immeubles anciens, une librairie érotique, une forêt de garde-corps métalliques, un passage sous-voie des années 90, des gradins bizarres, la façade d'une église transformée en centre culturel... La curieuse placette des Terreaux a tapé dans l'œil d'un collectif français d'architectes paysagistes lorsqu'il était en quête d'un lieu où planter sa création pour le festival Lausanne Jardins. «En arrivant sur ce site, je l'ai trouvé assez laid et c'est ça qui m'a plu, étrangement», explique Adèle Hopquin (28 ans), l'une des quatre professionnels qui ont créé «Terreau incognito» avec le concours d'une scénographe. «C'est un espace étrange, incongru, un peu mal foutu, très encombré. On voit qu'il n'y a pas eu de vraie réflexion sur l'aménagement. Il y a une accumulation d'éléments hétéroclites de plusieurs époques qui n'est pas très heureuse.»

Pour mettre en valeur la bizarrerie du lieu, les paysagistes ont partiellement recouvert le mobilier de végétation. Deux buttes sont tombées du ciel, îlots de verdure offrant jusqu'à 50 cm de terre. Exit la dalle stérile et hors sol. Le passant a l'illusion d'une nature féconde qui reprend ses droits au royaume du béton. La palette végétale a été élaborée sur mesure avec une pépinière. Des plantes indigènes et vivaces, pour la plupart. «Plutôt que d'axer sur la floraison, on a travaillé sur les textures et les hauteurs», explique Adèle Hopquin. On voulait créer une idée de paysage; pas un massif de fleurs. Il s'est présenté dans les bosquets, des arbustes (hêtres et bouleaux) fraîchement plantés évoquent les sous-bois. Les paysagistes avaient 24 000 francs à disposition pour mener à bien leurs travaux. Le sol a été protégé avec du géotextile sur lequel a été déversée une couche de gravier pour le drainage et le modelage des excroissances. Ils ont volontaire-



Deux buttes ornent la place. Des îlots de verdure qui donnent l'impression d'être remontés à la surface.



Le mobilier urbain est partiellement enseveli sous la végétation. On voit ici une poubelle qui émerge.

ment laissé du mobilier urbain émerger de la végétation, comme cette poubelle qui dépasse. «Beaucoup de gens ne comprennent pas bien cette idée, sourit Adèle Hopquin. C'est une façon d'indiquer aux passants que non, ce n'est pas normal qu'il y ait ici une butte. C'est rigolo, je trouve. On voulait faire une blague de fiction avec ce jardin. Et essayer de ramener un peu de fécondité sur un lieu stérile.» À l'époque de sa création, cette petite place fait la fierté des autorités. Le passage souterrain ralliant les deux côtés de la rue des Terreaux est inauguré en 1990. Une initiative privée: le budget a été entièrement pris en charge par le promoteur de

Métropole 2000. Dans la foulée, la Municipalité lausannoise décide de créer sur l'esplanade un parc public; ce fameux labyrinthe des Terreaux, censé jouer le rôle de galerie d'art en plein air via une exposition permanente de sculptures. «Des éclairages seront installés afin que les amateurs d'art noctambules puissent également goûter aux charmes de la place», annonce «24 heures», qui ajoute que ce parc ambitieux «pourrait devenir un nouveau pôle d'attraction au centre-ville». On en est loin... Alors profitons de Lausanne Jardins pour apprécier pleinement l'étrangeté du lieu. **Marie Nicollier** Texte **Florian Cella** Photos